

DEPARTEMENT DE L'AIN - CANTON DE NANTUA - COMMUNE DE LALLEYRIAT
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal réuni le 9 avril 2010 sous la présidence de M. GOLFON Denis, Maire.
Absents : PERNOD Jean-François, DESBROSSE Florence.

1/COMPTE ADMINISTRATIF 2009

* APPROUVE le compte administratif 2009 pour le budget principal M14 qui fait apparaître un résultat global de clôture excédentaire de 27 492,37 euros. Reste à réaliser la révision du PLU.

* APPROUVE le compte administratif 2009 pour le CCAS qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 418,40 euros.

* APPROUVE les écritures comptables réalisées en 2009 pour les travaux de viabilité du Lotissement Champ Perrolet (montant travaux réalisés en 2009 : 50 435 euros).

2/BUDGET PRIMITIF 2010 M14

* VOTE le budget primitif 2010 qui s'équilibre comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 291 666,00 euros
- dépenses et recettes d'investissement : 115 226,00 euros
- programmes d'investissement prévus en 2010 : création piste forestière parcelle 20 et révision PLU pour un montant prévisionnel de dépenses de 38 646 euros.

Le remboursement du capital des emprunts en cours est de 48 489 euros.
-ARRETE la liste des subventions communales qui seront versées en 2010 soit : Comité fleurissement Lalleyriat 1050 euros, Association des jeunes du Poizat/Lalleyriat 350 euros, Entente sportive Ht-Bugey 100 euros, Association main dans la main 100 euros, Union sportive Nantuaïenne 350 euros, Twirling Le Poizat/Lalleyriat 100 euros, Ski-Club Le Poizat 100 euros, 50 euros par élèves pour les différentes associations des écoles primaires fréquentées par les enfants de Lalleyriat (activités extra-scolaires).

-PRECEISE que la participation communale aux organismes de regroupement (Sivom lac de Sylans, Syndicat Mixte, Regroupement scolaire Le Poizat/Lalleyriat, Ecoles St Germain-de-Joux, Collèges, Halle garderie Nantua et Relais assistantes maternelles) s'élève à 60 985 euros.

-VOTE les taux des taxes directes locales (7 pour, 2 abstentions) : Taxe d'habitation 9,96%, Foncier bâti 11,44%, Foncier non bâti 47,00 %, taux relais TP/CFE : 7,39% pour un produit attendu TH+TF+compensation relais versée par l'Etat suite à la suppression de la TP au 1er janvier 2010, qui s'élève à 109 327 euros.

-ARRETE le programme de travaux en forêt : entretien des limites entre le Poizat et Lalleyriat.

-ARRETE le programme des coupes 2010 : parcelles 42p-31-34-35-36-43-44-1 pour un volume estimé à 1 350 m3 de résineux et 210 m3 de feuillus.

* VOTE le budget primitif 2010 du CCAS qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 918 euros (Subvention communale de 1500,00 euros).

*** BUDGET 2010 LOTISSEMENT CHAMP PERROLET**

- VOTE le budget 2010 permettant de régler le solde des travaux de viabilisation de ce lotissement. Lots vendus en 2010 (7+8) pour 65 415 euros. Reste à vendre les lots 10, 13 et 14.

3/ LOCATION APPART T3 SUD MAIRIE

-AUTORISE le Maire à signer le bail de location à intervenir avec Melle Julie Vernoux pour la location du T3 à compter du 1er mai 2010.

4/URBANISME EN COURS

-Est informé des dossiers en cours : demandes PC à l'instruction : lot 8 lotissement Champ Perrolet, construction hangar stockage forestier parcelle ZA 192 - La Chaprine.
CU accordés : aménagement bureaux existants en appartement+bureau parcelles ZB 196-195-198 Pierre Blanche, projet maison individuelle parcelle za 209 Côte Devant.

5/DIVERS

-Projet cession Cnme de Lalleyriat/Emain : FIXE à 4 euros le m2 de terrain voirie cédé pour modifier l'entrée du lot 12 au lotissement Champ Perrolet.

- AFFECTATION : il reste des lots de bois disponibles moyennant la somme de 10 euros dans le cadre du défrichage des pâtures communales des Combes (s'adresser en mairie pour inscription).

Il est rappelé que toute coupe de bois ne peut se réaliser sur le territoire communal qu'avec l'autorisation du Maire et sous contrôle de la commission d'affouage.

-Est informé de la réorganisation de l'Unité Territoriale du Plateau d'Hauteville de l'ONF et des inquiétudes soulevées par la suppression de cette unité dans ce secteur où les communes forestières sont fortement représentées.

-Prend note de la mise en place depuis le 1er janvier 2010 du CLIC gérontologique du Haut-Bugey. Il s'adresse aux personnes à partir de 60 ans et leur encourage, à tous les retraités et futurs retraités, aux handicapés vieillissants et à toutes les personnes concernées par la question du vieillissement (particuliers, élus, professionnels et bénévoles).

Une permanence de Mme Elisa COTTER, chargée de mission du CLIC, aura lieu les 2ème et 4ème lundi de chaque mois, de 14 à 16 heures, dans les locaux de la CCJN (mairie de Nantua-2ème étage) sans RV. Mme Zita Sanchez sera chargée de faire le lien entre la commune de Lalleyriat et le CLIC.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
GOLFON Denis,

